

SCI Michel THOMAS

De: Michelle Bonet [m.bonet@copran.fr]
Envoyé: mardi 15 mars 2016 09:31
À: SCI Michel THOMAS
Cc: 'E Loriente'
Objet: RE: SCI Michel THOMAS : contrat MULTIRISQUES PROPRIETAIRE NON OCCUPANT n° FRPKNA18174

Cher Monsieur,

Je vous envoie le contrat ce jour par la Poste, sans la garantie BRIS DE GLACES.

Bien à vous

Michelle BONET



4 rue Caroline – 75017 PARIS
Tél. 01.53.04.89.37

De : SCI Michel THOMAS [<mailto:scimt@sfr.fr>]
Envoyé : mardi 15 mars 2016 06:53
À : Michelle Bonet
Objet : RE: SCI Michel THOMAS : contrat MULTIRISQUES PROPRIETAIRE NON OCCUPANT n° FRPKNA18174

Chère Madame,

La garantie BRIS DE GLACES n'est pas à inclure dans le contrat initial dont vous voudrez bien m'adresser par courrier 2 exemplaires originaux pour signature.

Cordialement

Thibault THOMAS
gérant

De : Michelle Bonet [<mailto:m.bonet@copran.fr>]
Envoyé : lundi 14 mars 2016 19:16
À : SCI Michel THOMAS
Cc : 'E Loriente'; gilles.beguine@gerloge.fr
Objet : RE: SCI Michel THOMAS : contrat MULTIRISQUES PROPRIETAIRE NON OCCUPANT n° FRPKNA18174

Cher Monsieur,

Je fais suite à votre mail ci-dessous.

Je ne vous ai pas informé de la visite par l'inspecteur de ACE EUROPE étant donné qu'il n'était pas utile que vous soyez présent puisqu'une personne du cabinet GERLOGE vous représentait et que celle-ci était souhaitable pour nous mettre (l'inspecteur et moi-même) en relation avec une personne de LA PLATEFORME DU BATIMENT pour visiter leurs locaux et savoir entre-autre si les contrôles d'électricité, extincteurs, RIA étaient bien réalisés annuellement ainsi que la formation du personnel aux moyens de secours.

La visite de l'appartement de M. BURET n'était pas nécessaire puisque le risque d'incendie se situe dans les locaux de LA PLATEFORME DU BATIMENT.

Je vous confirme que la visite s'est très bien passée et tous les contrôles ci-dessus sont effectués par votre locataire.

L'inspecteur a également vu le local vide au rez-de-chaussée (en attente de location) et les parkings.

D'autre part, je vous remercie de me dire si je dois prévoir la garantie BRIS DE GLACES et dans quelle limite (cf mon mail du 29 février) avant de vous adresser le contrat rectifié.

Dans l'attente de vous lire,
Bien à vous

Michelle BONET



Partenaire de Risques

4 rue Caroline – 75017 PARIS

Tél. 01.53.04.89.37

De : SCI Michel THOMAS [<mailto:scimt@sfr.fr>]

Envoyé : dimanche 13 mars 2016 12:24

À : Michelle Bonet

Cc : 'E Lorienté'; gilles.beguine@gerloge.fr

Objet : SCI Michel THOMAS : contrat MULTIRISQUES PROPRIETAIRE NON OCCUPANT n° FRPKNA18174

Chère Madame,

Par mail en date du 19/02/2016, vous mentionnez ' *D'autre part, votre assureur ACE EUROPE doit envoyer un inspecteur vérifier le site qui devrait se faire en avril. Nous recontacterons GERLOGE quand nous aurons la date*'.

Dans la matinée du samedi 12 février 2016, notre locataire BURET (appartement/ Rebuffat) nous informe :

- du passage de l'inspecteur de la compagnie ACE le lundi 14 mars 2016 matin
- être absent ce jour et ne pourra recevoir votre inspecteur.

Je suis étonné de ne pas avoir été informé de cette visite et du manque de prise en compte de la disponibilité des différents intervenants.

Je reste en attente de recevoir les exemplaires originaux du contrat ACE pour signature.

Cordialement

Thibault THOMAS
gérant

